



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-141663>

Département(s) de publication : **31**

Annonce n° **24-141663**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SPL ARAC OCCITANIE

Correspondant : OUEST SITE

Adresse : mandataire de la Région Occitanie, Pdte de la Région Occitanie, C. DELGA, 55 Avenue Louis Bréguet - CS 24020, 31028 Toulouse

Coordonnées :

Téléphone : 0567727100

Télécopieur : 0562727100

Courriel : contact@arac-occitanie.fr

Adresse internet : <http://www.arac-occitanie.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Souscription d'un contrat d'assurances Dommages-ouvrage et risques annexes pour la rénovation du bâtiment 17, économies d'énergie : Menuiseries, isolation toitures, VRD, mur de soutènement, garage à vélos et création d'une salle polyvalente au lycée Clément Marot à Cahors (Opération n° 50243)

Lieu d'exécution : Lycée Clément Marot - 59 rue des Augustins, 46000 CAHORS

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : * L'opération à assurer concerne la réalisation de travaux portant sur la rénovation du bâtiment 17, économie d'énergie, VRD, mur de soutènement, garage à vélos et création d'une salle polyvalente (CDI, vie scolaire, salle polyvalente). * Le coût prévisionnel de l'ouvrage (honoraires + travaux) est évalué à ce jour à 8 M euros TTC. * A titre indicatif, la durée des travaux d'une durée prévisionnelle est de 18 mois pour la tranche ferme ayant démarré le 1er avril 2023, soumise à des fouilles archéologiques et la tranche optionnelle d'une durée de 12 mois, qui a commencé le 1er mars 2024. La date d'ouverture de chantier est donc fixée au 1er avril 2023

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les garanties demandées (lot unique : dommages ouvrage et garanties annexes) par le pouvoir adjudicateur sont les suivantes : - Garantie légale Dommages Ouvrages et risques annexes, - Garantie légale responsabilité civile décennale "Constructeur non réalisateur" (Prestation supplémentaire éventuelle (PSE))

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 28/01/2025 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 50243 ASS2

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marches-publics.info>
Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : La prestation est réservée à une profession particulière : Oui Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV, BP 7007 31068 Toulouse Cedex 07 Tél : 0562735757 Fax : 0562735740 Mel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : -Référé précontractuel, recours pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché (articles L 551-1 et suivants et R 551-1 et suivants du code de justice administrative) ; -Référé contractuel, recours pouvant en principe être introduit après la signature du marché, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne, ou en l'absence de la publication d'avis jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la signature du marché (articles L 551-13 et suivants et R 551-7 et suivants du code de justice administrative) ; -Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, recours pouvant être introduit dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (Conseil d'Etat 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, n° 358994). - le pouvoir adjudicateur met gratuitement à disposition des soumissionnaires l'intégralité du dossier de consultation (y compris l'avis de marché et les documents permettant d'apprécier la nature du risque à assurer) par voie électronique sur sa plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://www.marchespublics.info>. Les documents de la consultation ne seront pas mis à disposition des soumissionnaires sur support papier ou sur support physique électronique - Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des offres par voie électronique sur le site <https://www.marchespublics.info> (cf. manuel "déposer un pli" joint dans les documents de la consultation ou téléchargeable à la rubrique "pratique, tutoriels" de la plateforme). Sous réserve des dispositions spécifiques relatives à la copie de sauvegarde, il ne permet donc pas aux soumissionnaires d'adresser leurs offres sous format « papier », seule la forme dématérialisée étant admise par le pouvoir adjudicateur. - les communications et les échanges d'informations effectués par le pouvoir adjudicateur dans le cadre de cette procédure de passation (hors signature électronique du marché) s'effectueront par voie électronique. - La prestation est réservée à une profession particulière. Référence des dispositions législatives, réglementaires ou

administratives applicables : Sociétés ou organismes d'assurance ou intermédiaires d'assurance dans les conditions fixées aux articles L 321-1 et L 512-1 du code des assurances - la durée du marché est conforme aux durées légales fixées par le code des assurances pour chacune des garanties souscrites. Le marché prend effet à la date de la déclaration d'ouverture du chantier - des variantes (prestations supplémentaires éventuelles) sont exigées par le pouvoir adjudicateur : PSE n° 1 : Garantie légale responsabilité civile décennale « constructeur non réalisateur » - autres renseignements : voir le règlement de la consultation qui décrit de façon détaillée les modalités de la procédure de passation

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : SPL ARAC OCCITANIE : Christophe ROQUES

Adresse : 55 Avenue Louis Bréguet, CS 24020, Cedex 4 31028 Toulouse

Coordonnées :

Téléphone : 0562727108

Télécopieur : 0562572313

Courriel : christophe.roques@arac-occitanie.fr

Adresse internet : <http://marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/12/2024